Le Cambronnais



Octobre. Novembre. Décembre 2023

nº36



Les cent printemps de Monsieur Michel JOSSE fêtés par ses proches le 12 septembre



Retrouvez les infos de la commune sur l'appli Panneau Pocket en flashant ce code







Forum des Associations

Retrouvez dans ce bulletin municipal:
Bourse aux Jouets et aux Vêtements, page 3
Concert de Gospel, page 3
Loto du CSC Handball, page 5









Solutions de fermetures et d'isolations pour l'habitat et l'industrie









3 rue du Portail St Eutrope - 60400 Noyon 09 53 63 87 86 - 06 75 38 05 03 etsnormand60@gmail.com www.ets-normand.com







nº36

L'éditorial

La rentrée marque la fin des vacances estivales pour la majorité d'entre nous.

J'espère que vous avez profité du temps ensoleillé, parfois caniculaire, et que vous avez pu vous ressourcer en ces moments de repos mérités.

L'heure de la rentrée a sonné, il est temps que chacun reprenne ses activités quotidiennes.

Pour cette année scolaire 2023/2024, nous avons constaté une baisse des effectifs à l'école des Acacias.

Chaque année, nous sommes toujours inquiets par une éventuelle fermeture de classe, d'où la nécessité pour la commune de se développer si nous ne voulons pas subir d'autres fermetures de classe.

Je souhaite une excellente année scolaire à l'ensemble de nos élèves, des enseignants es et du personnel communal qui oeuvrent pour le bien-être de nos enfants.

Comme à l'accoutumée, la rentrée est aussi une période riche en manifestations et autres festivités qui enrichissent la vie de la commune.

La Commission Fête et Loisirs du Conseil Municipal a ouvert les festivités avec le Forum des Associations le 09 septembre. Nous avons programmé une *soirée années 80* le 14 octobre et le traditionnel repas offert aux aînés cambronnais le 04 novembre. A cela s'ajoutent tous les événements proposés et organisés par les Associations tout au long du trimestre.

Je vous invite à les découvrir dans ce Cambronnais et à participer à ces moments de convivialité qui permettent de tisser des relations.

Septembre fut aussi marqué par le centième anniversaire de l'un de nos administrés qui a soufflé ses 100 bougies en famille (cf. photo en couverture et article page suivante). Après avoir vécu un siècle d'existence, après avoir traversé toutes ces années remplies de moments inoubliables, c'est avec une grande émotion que nous souhaitons un joyeux anniversaire à Monsieur Michel JOSSE.

Nous avons envisagé d'organiser une petite fête en son honneur le jour du repas des Aînés mais il n'a pas souhaité pour des raisons personnelles.

Monsieur Lasbleiz, habitant de la rue des Plantes et résidant la Maison de retraite à Margny-lès-Compiègne a, quant à lui, fêté ses 101 ans cette année. Nous leur souhaitons à tous les deux de pouvoir souffler leurs bougies le plus longtemps possible.

Pour terminer, j'espère que cette rentrée a bien commencé pour vous et je vous invite a profité pleinement des événements à venir.

Le Maire, Geneviève DRELA

A
u
om
m a
i r
e :

Page 1
Page 2
Page 2
Page 2
Page 3
Page 3
Page 4
Pages 5 à 10
Pages 11 à 16



Hommage à Michel JOSSE, centenaire cette année

Après avoir poursuivi ses études au Saint Esprit à Beauvais, il a été requis par le STO basé à Oisemont (Somme), puis en caserne a Eu (Seine Maritime).

Revenu à Grandvilliers, il s'est marié et a repris une ferme.

Quelques années plus tard, il est embauché chez Rhône-Poulenc à Ribécourt comme chef du bureau du personnel.

Il est l'heureux papa de 3 enfants, le grand-père de 5 petits-enfants et l'arrière-grand-père de 7 arrière-petits-enfants.

Nous lui souhaitons encore beaucoup de moments de bonheur au côté de ses proches.

Savoir vieillir...

Savoir vieillir dans la tendresse Te souvenir de ta jeunesse Te redresser en maintenant Ton corps au mieux, l'esprit gagnant.

Savoir vieillir l'air malicieux L'œil pétillant, le cœur heureux Offrir ton temps à tes amis Et apprécier toujours la vie.

Savoir vieillir quoiqu'il arrive Avec le courage et sans dérive Savoir vieillir sans renoncer de faire enfin ce qu'il te plait...

Extrait d'un poême de Simone Pascal

Recrutement d'un nouvel agent de police municipale

Certains l'ont peut-être déjà aperçu ou fait sa connaissance; Depuis le 21 août, Madame Vanessa Euranie, Gardien brigadier stagiaire de Police Municipale, a rejoint la police municipale aux côtés de Madame Naguine Boulnois, Brigadier Chef Principal.

Cette arrivée était fort attendue depuis le départ de Monsieur Olivier Fontaine, permettant un binôme qui assurera la salubrité, la tranquillité et la sécurité du territoire cambronnais.

Nous lui souhaitons la bienvenue!

Le Maire, Geneviève DRELA



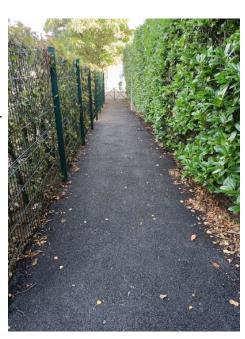
COMMISSION des TRAVAUX

La rentrée est arrivée pour tous, profitons encore de ces belles journées!

Travaux:

- L'enrobé de la sente reliant la rue de Monville à l'école a été réalisé début juillet
- Installation de l'ancien panneau d'information (de la route départementale) sur la facade de l'école
- Modification de l'accueil à la mairie et restructuration des bureaux
- Mise en service de la nouvelle chaudière (chauffage ancienne école et mairie).

Jean-Marie RICARD Adjoint à la Commission des Travaux



N°36 Page 3

COMMISSION FETES ET LOISIRS

Journée Festive

Nous avons proposé le 26 août la fête de l'été avec une jambalaya ainsi qu'un après-midi dansant. Tout le monde fut ravi de cette journée et nous vous attendons encore plus nombreux l'année prochaine. Un magnifique feu d'artifice a eu lieu le soir à la salle polyvalente du Mariquy. Les enfants ont pu profiter des structures gonflables ainsi que des glaces et pop-corn offerts par la commune.

Merci à tous pour votre participation!

Nous vous donnons rendez-vous le **14 octobre pour la soirée «** *Années 80* ». N'hésitez pas à vous inscrire en mairie afin de vous déhancher sur la piste du dancefloor et vous régaler autour d'une tartiflette.



Forum des Associations

Le 09 septembre caniculaire a eu lieu le Forum des Associations. Le Cambronne Sporting Club Handball, le Tennis Club de Cambronne, le Club des Aînés, la M.J.C., l'Association de Pêche des Quatre Etangs d'Antoval ainsi que l'Association des Parents d'Elèves Les P'tits Acacias étaient présents afin de vous faire découvrir leurs univers. De nouvelles adhésions ont été prises, cependant, les inscriptions sont toujours ouvertes pour les retardataires ou indécis!

Pour la plus grande joie des enfants, une structure gonflable avait été installée!

Je vous souhaite une belle année sportive dans notre commune!



Comme chaque année, nous renouvelons la traditionnelle Bourse aux Jouets et aux Vêtements, qui est un réel succès. Elle aura lieu le dimanche 26 novembre au centre polyvalent du Mariquy.

Les bénéfices de cette journée seront reversés à l'école afin d'investir dans du nouveau matériel. Les inscriptions se feront en mairie début novembre.



La commune vous propose un concert de Gospel le **dimanche 10 décembre** en l'église Saint Martin de Cambronne-lès-Ribécourt.

Nous vous attendons nombreux pour ce moment de joie musicale.

Rendez-vous à 16 heures pour ce concert gratuit et tout public.

La C.C.2.V. vous propose un spectacle de Noël

GRIBOUILLE ET LA LETTRE DU PÈRE NOEL

le mardi 12 décembre à partir de 19 heures À la salle Polyvalente

Durée du spectacle : 50 minutes

Tout public. Tarif: 3€

Inscriptions auprès de la C.C.2.V. ou sur place.

Ludovic GERARD Adjoint à la Commission Fêtes et Loisirs

COMMISSION SCOLAIRE

Cette année, l'effectif de l'école des Acacias est de 148 élèves répartis sur 7 classes.

Les élèves sont répartis comme suit :

- 2 classes en maternelle : une de Petite et Grande Section et une de Petite et Moyenne Section. Trois ATSEM interviennent dans ces classes.
- 5 classes en primaire : deux classes de CP-CE1, une classe de CE2, une classe de CE2-CM1 et une classe CM1-CM2.

Je profite de cet article pour souhaiter au nom de la municipalité la bienvenue au nouvel enseignant, Monsieur Hayer.

Les horaires de l'école restent inchangés : 08h20-11h30

13h20-16h30

Mélanie MONFORT Adjointe aux Affaires Scolaires Page 4 N°36

C.C.A.S.

Avec l'automne débutant, la commission du CCAS est en pleine préparation pour le repas des Aînés qui se déroulera le samedi 04 novembre 2023 à la salle polyvalente du Mariquy. Cette année, nous nous retrouverons autour d'un bon repas et d'un après-midi dansant sur le thème des Tropiques. Ce repas est offert aux Cambronnais et Cambronnaises de 65 ans et plus. Alors n'hésitez pas à enfiler vos plus belles chemises à fleurs pour partager avec nous cet excellent moment!

Comme annoncé dans le précédent numéro du Cambronnais, je vous propose ce trimestre de faire un zoom, dans le cadre de notre série consacrée aux aides destinées aux séniors mises en place par le Conseil Départemental, sur l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie).

L'APA s'adresse aux personnes de plus de 60 ans (résidant en France de façon stable et régulière), dépendantes c'est-àdire éprouvant des difficultés pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne (se lever, se laver, s'habiller). Elle peut être attribuée par le Conseil Départemental si vous êtes en perte d'autonomie ou en situation de handicap. Il en existe deux formes : l'APA à domicile et l'APA en établissement.

<u>L'APA à domicile</u> aide à payer, en partie ou en totalité, les dépenses qui vous permettent de rester à votre domicile, malgré votre perte d'autonomie. Ces dépenses sont inscrites dans un plan d'aide.

Elles concernent:

- Des prestations d'aide à domicile en emploi direct ou avec un service d'aide à domicile;
- Du matériel (installation de la téléassistance, barres d'appui...);
- Des fournitures pour l'hygiène ;
- Du portage de repas ;
- Des travaux d'aménagement du logement ;
- Un accueil temporaire, à la journée ou avec hébergement ;
- Des dépenses de transport ;
- Les services rendus pour un accueillant familial.

<u>L'APA en établissement</u> aide à payer une partie du tarif dépendance de l'établissement médico-social qui vous héberge notamment soit en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), soit en unité de soins de longue durée (ULSD).

En EPHAD ou en ULSD:

- Les soins sont pris en charge par l'assurance maladie ;
- Les prestations d'hébergement sont payées par le résident ou l'aide sociale ;
- L'aide et l'accompagnement liés à la dépendance sont pris en charge en partie par l'APA.

Quelles sont les conditions d'attribution?

La perte d'autonomie est l'une des conditions de versement de l'APA.

Elle se mesure à l'aide de la grille AGGIR (pour « Autonomie Gérontologie Groupe Iso Ressources »). Cette grille définit plusieurs degrés de GIR : du GIR 1 (perte d'autonomie la plus élevée) au GIR 6 (perte d'autonomie la plus faible).

Peuvent percevoir l'APA, les personnes relevant des GIR 1, GIR 2 GIR 3 ou GIR 4.

Il n'y a pas de conditions de revenus pour bénéficier de l'APA. Toutefois, le montant de la participation financière à la charge du bénéficiaire de l'allocation personnalisée d'autonomie dépend de ses ressources.

Quelles sont les pièces à fournir pour la demande d'APA

- Dossier du Conseil Départemental
- Photocopie du livret de famille ou carte d'identité ou extrait de naissance
- Pour les étrangers : justificatifs de résidence en France (copie recto/verso du titre de séjour) ou carte de résident ou passeport de la communauté européenne
- Copie des 3 derniers relevés bancaires ou extrait de compte justifiant les ressources du demandeur et de son conjoint
- Copie du dernier avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu
- Si mesure de protection (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice...) : copie de la mesure
- RIB ou RIP.

Pour tout renseignement concernant la mise en place de l'APA, vous pouvez contacter:

- Les Maisons Départementales de la Solidarité
- Les Maisons du Conseil Départemental
- Les services Territoriaux de l'Autonomie des Personnes
- contact@oise.fr

Sandra GERARD Responsable des activités du C.C.A.S.

Octobre, Novembre, Décembre 2023

N°36 Page 5



CAMBRONNE SPORTING CLUB HANDBALL

Nouvelle saison au Cambronne Sporting Club Handball!

Sous le soleil et la chaleur qui annoncent un bel été indien, les joueurs et joueuses de toutes catégories ont repris le chemin du gymnase. Ça bouge pas mal au club de handball, voici quelques nouvelles!

NOUVEAU SITE INTERNET

En complément de notre page Facebook, vous pouvez désormais trouver toutes les informations sur le club (documents, tarifs, horaires, etc....) à l'adresse suivante : www.cambronne-handball.fr

RECRUES FÉMININES

Cette année, on peut compter de nombreuses recrues féminines dans notre effectif et on espère que de nouvelles jeunes filles étofferont les rangs... Trois équipes sont créées dans les catégories -11, -13 et -15 pour évoluer au niveau départemental.

D'autres catégories sont aussi accessibles pour des plus jeunes jusqu'aux joueurs loisirs.

Rejoignez-nous!

TARIFS DES LICENCES 2023-2024

À ces tarifs, se déduisent les 20 € du Pass Sport Citoyen du département de l'Oise et les 50 € du Pass Sport du ministère pour les familles bénéficiaires.

Deux séances d'essai sont possibles pour les nouveaux adhérents.

LOTO AUTOMNAL

Votre club de handball sera ravi de vous accueillir pour son loto automnal « Spécial bons d'achats »

> le <u>samedi 18 novembre 2023</u> à la salle du Mariquy.

- Ouverture des portes à 17h
- Début des jeux à 19h
- Buvette et petite restauration

Réservations: 06 22 84 40 50

Au plaisir de vous retrouver au gymnase! Bien sportivement

Isabelle Marouzé

B

Brocante 2023

Baby hand Mixte (2018-2020)	75 €	Mercredi de 13h30 à 14h45
- 9 ans Mixte (2015-2017)	100 €	Mercredi de 13h30 à 14h45
- 11 ans Mixte (2013-2014)	100 €	Mercredi de 14h45 à 16h
- 13 ans & - 15 ans Filles (2011-2012)	100 € à 120 €	Mardi de 18h à 19h30 Mercredi de 16h à 17h15
- 13 ans Garçons (2011-2012)	100€ à 120 €	Mercredi de 16h à 17h15 autre créneau en attente
- 15 ans Garçons (2009 - 2010)	120 €	Mercredi de 17h15 à 18h30 Vendredi de 18h30 à 20h
-18 ans (2008 - 2007)	120 €	Mercredi et vendredi de 18h30 à 20h
-18 ans (2006)	150 €	iviereredi et vendredi de 18030 à 200
+ 16 ans	150 €	Mercredi et vendredi de 20h à 21h30
Loisirs	90 €	Mardi de 19h30 à 21h



Page 6 N°36

CLUB DES AINES de CAMBRONNE LES RIBECOURT



OCTOBRE - NOVEMBRE - DECEMBRE



DATES à RETENIR

le 10 octobre Club (jeux et goûter) le 24 octobre Club (jeux et goûter)

le 26 octobre Fête de l'Amitié salle TIGRE

le 7 novembre Club (jeux et goûter) le 21 novembre Club (jeux et goûter)

le 2 décembre Repas dansant salle du MARIQUY





Repas dansant : le 2 DECEMBRE 2023



Un peu d'humour





Une pensée pour nos amis Marocains de ce village, que nous avions visité lors de notre voyage dans l'Atlas au MAROC, ce village n'est plus que ruines.

 $Pour \ toute \ correspondance:$

Jacques MERSEMAN

Tel.: 06 16 43 51 00

Email: mersemanjacques@neuf.fr

N°36 Page 7



Communiqué de la section des Anciens Combattants de Cambronne-lès-Ribécourt

Activités passées:





Vendredi 14 juillet 2023 : Fête Nationale

Activités à venir:

Samedi 11 novembre 2023 : Commémoration de l'anniversaire de l'Armistice de 1918.

10h45 – Rassemblement au cimetière militaire dépôt de gerbe.

11h15 – Déplacement vers le cimetière civil dépôt de gerbe.

11h30 – Rassemblement devant la Mairie suivi du défilé vers le Monuments aux Morts. dépôt de gerbe.

A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la municipalité.

Vendredi 17 novembre 2023: Beaujolais Nouveau!!

à la Salle Polyvalente à partir de 19h30.

Renseignements auprès de:

Daniel DRELA: 03 44 76 87 48 Bernard PLOMION: 03 44 76 97 52 André LEFEVRE: 03 44 76 99 71





C'est sous un soleil de plomb que l'APE les P'tits Acacias a organisé sa deuxième brocante ce samedi 9 Septembre à l'occasion du forum des associations. Le Club des Ainés, le Club de Tennis, celui de Hand-Ball, la MJC et la Pêche étaient présents à nos côtés sur le parking de la salle du Mariquy.

Nous remercions les participants et exposants, et nous vous donnons rendezvous l'année prochaine avec quelques degrés de moins je l'espère...



Calendrier de fin d'année



vendredi 6 octobre 2023 À 19 heures Salle des Associations



samedi 2 décembre 2023 Après-midi

Association de Pêche des Quatre Etangs d'Antoval

4 août : pêche à la carpe de nuit. Au vu de la météo, nous n'avons pas organisé cette manifestation.

Concours du 3 septembre : Concours de pêche réservé aux adhérents ainsi qu'à leur famille, La météo et le poisson étaient au rendez-vous de cette matinée.

825 poissons ont été capturés pour un poids total de 8,7 kg, que du petit, pas de grosse pièce.

Les 3 premiers totalisent 465 prises!

Après la remise des prix et le verre de l'amitié, tout le monde s'est retrouvé autour d'un buffet traiteur gra-

tuit!

Manifestations à venir

14 octobre : pêche aux carnassiers (en cours d'organisation).

Venez nous rejoindre pour la saison prochaine!

Mr RICARD Jean-Marie Tel.: 06.64.42.36.17





MJC de CAMBRONNE

ASSOCATION 1901 de loisirs et d'éducation populaire

BONNE RENTREE à TOUS

Pour cette nouvelle saison (et peut être dernière saison de notre association), voici ce que les membres du bureau vous ont concocté et vous invitent à partager :

Les activités hebdomadaires reprennent la semaine du 11 septembre après le Forum des Associations.

Rappelons qu'il est toujours possible de s'inscrire en cours d'année pour certains cours dont vous auriez connaissance tardivement, en vous renseignant directement auprès du professeur ou de l'association. Pour participer, il faut souscrire à l'adhésion **familiale** de 15€ pour la période de septembre 2023 à juin 2024.

Pour toutes les activités, nous nous efforçons de garder des tarifs accessibles au plus grand nombre.

Les deux activités nouvelles mises en place l'an dernier sont reconduites :

Guitare folk et électrique : cours individuel, à partir de 10 ans. En partenariat avec l'association ZIKADOM. Les places sont très limitées. Se renseigner directement auprès de Charles De Witte, professeur au 06 03 44 85 86.

Japonais: initiation et perfectionnement avec Tony Parisy le mercredi de 16h30 à 18h00.

Le tarif sera fixé en fonction du nombre de participants. Se renseigner auprès de Catherine Curdy au 03 44 76 76 74.

Trois cours continuent d'être animés par Azza Guerba :

Danse orientale pour enfants : en alternance le mardi de 17h30 à 19h30

et le mercredi de 14h30 à 16h00.

Les tarifs restent les mêmes : 45€/an (adhésion comprise) **Danse orientale pour adultes** : le vendredi de 19h00 à 21h00

Tarif: 60€/an (adhésion comprise)

Remise en forme et détente en musique :

Le vendredi de 20h00 à 21h00 Tarif: 60€/an (adhésion comprise)

FORFAIT REMISE en FORME et DANSE : 90€/an (adhésion comprise)

Urgent: Notre association recherche une personne pouvant effectuer un service civique de 6 à 10 mois. Cette proposition s'adresse plutôt à un profil lycéen ou étudiant pouvant apporter des compétences en informatique et communication. Le poste avec ses conditions est détaillé sur notre site et publié sur le site du service civique:

https://www.service-civique.gouv.fr/

Troc de plantes : organisé par notre association. Il a lieu 2 fois par an, en toute simplicité et convivialité : pas d'inscription et gratuité des échanges de plantes et de conseils.

Prochaine date : samedi 7 octobre, place de la mairie de 14h00 à 16h30.

Renseignements auprès de Gilbert Curdy: 0344767674

L'autre volet de l'association est d'offrir aux troupes de théâtre amateur ou à des professionnels locaux l'opportunité de présenter leur travail. « LES SPECTACLES du DIMANCHE » ont lieu à 17h00, salle Georges Vigreux

Pour un tarif modique, nous proposons des spectacles retenus pour leur intérêt artistique ou le sujet proposé.

Tarif: $5 \in Adhérents MJC : 3 \in A-moins de 12 ans : gratuit$

PROGRAMMATION 2023-2024

Dimanche 15 octobre 2023 à 17h00

THÉÂTRE : « Ya d'la joie ! Mais pas que ... ! » par la Compagnie « Tu veux qu'on en parle ? » de Compiègne. Théâtre contemporain conseillé à partir de 12 ans.

Dimanche 17 décembre 2023 à 17h00

SPECIAL JEUNE PUBLIC à partir de 3 ans, durée 45 minutes : « J'aime pas les contes de fée ! » par Corentin Soleilhavoup de la Cie Conte lad'ssus. Après « rap' conte ta mère »en 2021, il revient nous présenter sa dernière création jeune public.

Dimanche 24 janvier 2024 à 17h00

THEATRE : « la cantatrice chauve » d'après Eugène IONESCO, un classique du théâtre de l'absurde revisité par la Compagnie Les Emplumés de POULAINVILLE (80).

Dimanche 17 mars 2024

Programmation en cours

Vendredi -Samedi-Dimanche 7-8-9 juin 2024

Réservez cette date pour fêter avec nous les SOIXANTE ANS de la MJC.

Programme à venir...

Vous pouvez nous contacter à ce sujet, ou pour toute autre proposition allant dans le sens du maintien de la MJC sur notre commune, par mail : catherine@mjc-cambronne-les-ribecourt.fr

POUR LE BUREAU Catherine Curdy, Présidente

Page 10 N°36

TENNIS CLUB DE CAMBRONNE

La nouvelle saison vient de débuter et le **Tennis Club** de **Cambronne** a le plaisir de vous annoncer l'ouverture de « **l'Ecole de Tennis** ». Les cours ont commencé à la mi-septembre et il reste des places. N'hésitez pas à vous inscrire, ouvert à tous âges.

Il existe deux formules:

SECTION JEUNE (- 18 ANS)
SECTION ADULTE

TENNIS LOISIR

45 € 60 € **ECOLE DE TENNIS**

Tennis Club

140 € 170 €

Leçon 1h/semaine Hors vacances

scolaires et jours fériés

La cotisation annuelle et la licence sont valables du 1er Septembre 2023 au 31 Août 2024





Le club a participé au Forum des Associations du 9 septembre sous un beau soleil et nous avons eu de nouveaux adhérents.

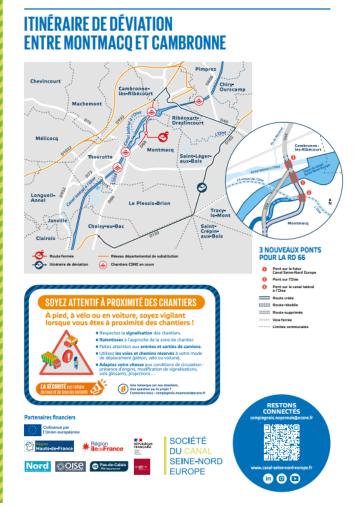
L'Assemblée Générale du club s'est tenue le 16 septembre et les résultats sont positifs, de nouveaux projets sont à l'étude. Cette année, le club a beaucoup investi dans l'achat de matériel pour l'école.

Venez nombreux découvrir notre sport et notre club

TennisClubCambronne@gmail.com Dominique VAST - 06.11.42.81.52 / Laurent ROUTHIER - 06.18.02.89.98

Secrétariat : 82 rue des Plantes - 60170 RIBECOURT-DRESLINCOURT





* Sous réserve des conditions météorologiques et des aléas de chantier

iN FO Police Municipale

LE STATIONNEMENT..... PARLONS-EN A CAMBRONNE



SUR TROTTOIR = INTERDIT!

Stationner sur un trottoir est une chose interdite par l'article R417-11 du Code de la Route, car cela peut gêner la circulation des piétons et les contraindre à marcher sur la route, une action dangereuse pouvant provoquer de nombreux accidents.

Nous avons remarqué que pour certains usagers, le fait de se stationner sur le trottoir devant chez eux semble coutumier et pourtant cela est strictement interdit et constitue une infraction au code de la route puni d'une amende de 135 euros.

<u>Pour conclure</u>: se garer sur un trottoir est considéré comme un stationnement très gênant relevant des contraventions de 4ème classe, soit : **Une amende forfaitaire de 135** €, majorée à 575 €.

Il est à noter que le Maire peut autoriser l'occupation du domaine public sous réserve d'une demande préalable et motivée sur un emplacement public. Cette autorisation peut être pour déménagement ou des travaux (avec la mise en place par le demandeur ou l'entreprise de la signalisation réglementaire).

Rappel STATIONNEMENT INTERDIT SUR TROTTOIR

Article R.417-11 du Code de la Route « est considéré comme très gênant pour la circulation publique l'arrêt ou le stationnement... sur les trottoirs »

« Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est <u>absent ou refuse</u>, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement très gênant pour la circulation publique, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles <u>L. 325-1 à L. 325-3</u> du Code de la Route».

Faux agents, porte-à-porte, enquêtes : ne vous laissez pas abuser!



Vérification de compteur électrique, vente de calendriers et d'objets divers... Tous les moyens sont bons pour entrer chez vous. Le démarchage abusif vise principalement les personnes âgées. Le mode opératoire est simple : les démarcheurs se présentent, prétendant être missionnés par la municipalité, ou un service public : EDF, GDF, Police, Assurance Maladie... N'importe quel prétexte est bon pour entrer chez vous, repérer des objets de valeur ou l'endroit où vous ranger votre argent et profiter d'un moment de distraction pour repartir avec le butin. Pour appuyer leur démarche, certains escrocs n'hésitent pas à se dire mandatés par la municipalité ou tout autre service public. La mairie ne cautionne aucun démarchage commercial à domicile et vous recommande de ne signer aucun document.

Pour vous protéger :

- Eviter de laisser pénétrer les gens chez vous et surtout de leur faire visiter votre domicile pour quelque motif que ce soit. Utilisez le viseur optique de la porte ("judas"), l'entrebâilleur ou la chaîne de protection.
- N'accepter aucun rendez-vous par téléphone à votre domicile sans avoir vérifié le motif exact de la démarche commerciale.
- Soyez vigilant lorsque des employés du gaz, de l'électricité, de la poste, des opérateurs pour des lignes internet ou téléphoniques, des policiers ou gendarmes se présentent chez vous. Même si la personne est en uniforme, demandez-lui de présenter une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention. Si vous avez un doute, vous pouvez lui proposer un autre rendez-vous afin de vous laisser le temps de procéder aux vérifications nécessaires. Si vous effectuez un contre-appel, utilisez les numéros de téléphone que vous avez en votre possession (figurant généralement sur les avis d'échéance et les factures) et non pas ceux donnés par la personne qui se présente ou vous appelle.
- Si vous faites entrer une personne chez vous, essayez de solliciter la présence d'un voisin. Accompagnez-la dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile. Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.

• Ne signez jamais de contrat, ou de devis le jour même, parlez-en d'abord à votre entourage.

Ne jamais remettre sa carte bleue ni son code.

Par téléphone aussi

Un SMS, un message vocal ou un simple appel en absence venant d'un numéro inconnu vous incite à rappeler un numéro surtaxé. Ce message peut prétexter un gain à une loterie par exemple... De telles pratiques peuvent relever de la tentative d'escroquerie.

Pour vous protéger :

Ne pas rappeler les numéros inconnus.

En vous inscrivant sur la liste nationale Bloctel, vous êtes protégé contre le démarchage commercial téléphonique abusif.

Et sur Internet?

Sur Internet aussi, les escroqueries sont courantes, soit par courrier électronique (faux email vous demandant de renseigner vos coordonnées bancaires), soit sur de faux sites marchands.

- Protégez votre ordinateur en installant un logiciel antivirus, un logiciel anti-espion, un pare-feu, régulièrement mis à jour.
- Les emails officiels sont repérables au fait qu'ils ne commencent pas par votre nom et prénoms, aux fautes d'orthographe, à l'adresse du lien (URL) sur lequel on vous demande de cliquer.
- Réalisez vos achats uniquement sur les sites de confiance, dont l'adresse au moment de la transaction commence par "https" (un petit cadenas doit s'afficher dans la barre d'adresse ou en bas du navigateur).
- Ne répondez jamais à un courriel d'un établissement bancaire vous demandant les identifiants de connexion de votre compte en ligne ou vos coordonnées bancaires.
- Si vous avez un doute sur la provenance d'un courriel, ne l'ouvrez pas.

Si vous êtes victime d'une escroquerie sur internet : signalez-le en priorité à votre banque, puis déposez plainte à votre brigade de gendarmerie.

Pour signaler un courriel ou un site internet d'escroqueries : www.internet-signalement.gouv.fr

Pour finir, la Police Municipale remercie profondément les personnes qui ont déposé des dons alimentaires pour les chats issus de la campagne de stérilisation de 2022.



Vous pouvez joindre la Police municipale de Cambronne-Lès-Ribécourt du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h45 au **03.44.76.70.38 et 06.85.99.31.79** 120, rue de la Mairie 60170 Cambronne-Lès-Ribécourt.

Vous pouvez également contacter la gendarmerie de Ribécourt-Dreslincourt au 17 ou 03.44.75.82.17

70° 35	Page 15
Courrier des lecteurs Vos coordonnées (facultatives) Nom, Prénom: Adresse:	Idées, réclamations, propositions, questions Cet espace est le vôtre ! Une réponse y sera apportée (sous anonymat si vous le souhaitez)
Banjour,	
Les gens habitant sue de la mairie monde sont prié de ne pas se garer: Où il y a marquage jaume. Poisque pendant les vacances les familles se pru car ils connaissent des gens a la mairie	le samedi surtout ménent. Ce n'est pas
Bien cordiatement.	
Des habitants Rue de la mairie.	6



QUELLE ENERGIE CHOISIR POUR SE CHAUFFER?

Réduire sa facture énergétique ...et son bilan carbone PLAN CLIMAT

Réduire sa facture énergétique Avec l'envolée des prix des énergies, les annonces d'augmentations des tarifs qui s'enchaînent, l'énergie est un sujet brûlant qui pèse de plus en plus lourd dans notre budget et qui est devenue d'inquiétude du fait qu'on ne maîtrise pas la fréquence et l'évolution de ces augmentations.

On essale de réduire notre facture par la mise en place d'éco-gestes, l'isolation de notre logement, l'installation de panneaux photovoltaïques, ou encore le changement de chauffage... Ce dernier s'avère plus compliqué car toutes les énergies ont augmenté et on ne sait plus laquelle choisir...

Toutes les solutions de chauffage ne sont pas forcément pertinentes selon votre logement ("isolation thermique, la configuration des pièces,...) et vos besoins : ce n'est pas parce-qu'un commercial ou l'un de vos proches plébiscite tel type de chauffage qu'il est forcément pertinent pour vous.

De plus, on pense souvent à opter pour une solution de chauffage moins onéreuse or, la meilleure solut pour réduire sa facture, c'est d'isoler son logement

Aussi, le mieux est de se faire accompagner par accompagner par un conseiller <u>neutre</u> qui n'a rien à vous vendre, tel que le technicien de l'ADIL de l'Oise qui tient chaque semaine des permanences sur le territoire (voir en 4e page).



Opter pour une énergie moins polluante

L'énergie est aussi une préoccupation climatique : ${\bf le}$ chauffage représente à lui seul 67% des consommations énergétiques des ménages français et génère 23% des émissions de gaz à effet de serre (Source : ADEME).

Certaines énergies sont plus polluantes que d'autres notamment les énergies fossiles dont notre territoire, est encore très dépendant : en 2016 le gaz naturel représentait 29% de la consommation d'énergie finale du secteur résidentiel et les produits pétroliers 22%.

Or, comme elles sont plus polluantes, les énergies fossiles impactent le DPE de votre logement... et donc nosaire impactent e de l'experience de de l'experience de la control de l'experience de l'expe sa valeur la valeur verte des biens de 2022 publiée par le Conseil supérieur du Notariat)

Le choix du chauffage doit donc aussi **tenir compte de** l'impact environnemental de l'énergie utilisée.

Le recours aux énergies renouvelables permet non seulement de renforcer notre autonomie énergétique delles ne sont ni importées, ni soumises au contexte géopolitiques et aux cours mondiaux comme les énergies fossiles) mais aussi de diminuer de manière

significative nos émissions de gaz à effet de serre.

Notre territoire s'est fixé la production d'énergie ouvelable d'ici 2030 (par rapport à 2015).



sur la consommation d'éner

gie (plus il est humide moins il

vous fournira d'énergie).



1ère étape : votre logement est-il bien isolé ?

C'est la 1^{ère} question à se poser... car si vous commencez par changer votre chauffage alors que votre logement est mal isolé, vous aurez besoin d'une chaudière puissante (donc plus chère) qui s'avèrera être surdimensionnée une fois le logement isolé. Or, une chaudière qui fonctionne en sous-régime s'use plus vite, est moins efficace et, en plus, elle consomme davantage d'énergie!

Pour les travaux d'isolation, n'hésitez pas à vous faire conseiller par l'ADIL de l'Oise (voir en page 4).

Rien qu'en isolant votre logement, vous pouvez déjà réduire votre facture de chauffage de 10 à 50%!

2e étape : identifier vos besoins

Pour identifier votre besoin et les solutions de chauffage adaptées à vous et votre logement, il faut ensuite vous pencher sur vos consommations pencher sur vos consommano... annuelles, votre température de confort le jour/la nuit, les jour/la périodes durant lesquelles vous chauffez peu voire pas, la configuration du logement, le type de radiateurs, le nombre d'occupants, le besoin en eau chaude sanitaire,...

Par exemple, des combles perdus peuvent permettre de diffuser la chaleur d'un poêle dans les chambres, à condition qu'elles ne soient pas trop éloignées, mais cela nécessite une autre énergie pour la production d'eau chaude ou de chauffage hors-gel en période d'absence prolongée.

PLAN CLIMAT

Dossier spécial

Quelle énergie choisir pour réduire sa facture...

...et ses émissions carbone

pouvez étudier les solutions de chauffages adaptées à ce

Changer de système de chauffage représente un coût mais c'est aussi des économies générées chaque mois durant toute la durée de vie de la chaudière. Aussi, quand vous comparez les solutions de chauffage, ne regardez pas seulement le coût d'achat de la chaudière mais aussi le coût de l'énergie (ramenée au coût en €/ kWh utile produit pour pouvoir comparer les énergies entre elles : voir schéma ci-dessous). Par exemple une chaudière biomasse coûte pratiquement 3 fois plus cher qu'une chaudière au fioul ou au gaz, mais ramené sur 10 ans, les coûts énergétiques mensuels étant plus faibles, le coût final est souvent inférieur, d'autant plus que la chaudière est subventionnée (ce qui n'est pas le cas des

Bols bûches 47 g PAC® géotherm 60 g Gaz réseau 0 g 4 g

3e étape : choisir la solution de chauffage

Une fois seulement votre besoin bien défini, vous

du Pays de Sources & Vallées

Un autre critère à prendre en compte, c'est l'impact de chaque énergie sur le DPE de votre logement en fonction des rejets de CO₂ générés par votre chauffage : un chauffage utilisant une énergie peu polluante améliorera le classement DPE de votre logement... ce que vous apprécierez le jour où vous le vendrez !

Optez pour un chauffage plus écologique

LE POÊLE A BOIS/GRANULÉ : une solution d'appoint ou

Le poêle à bois/pellets est une solution envisageable pour les petits logements ou alors en chauffage d'appoint pour les logements ayant une autre solution de chauffage pour chauffer les pièces trop éloignées du poêle, en cas de Attention au choix du bois/ granulé qui a une incidence

grand froid, d'absence grand froid, d'absence prolongée, ou pour produire de l'eau chaude sanitaire,...

C'est la solution la moins chère n termes d'investissement et de coûts énergétiques mensuels.

LA CHAUDIÈRE BIOMASSE : une de remplacement des énergies fossiles

naturel ou propane et de la place dans la chaufferie (ou le

Pour les logements ayant un chauffage au fioul ou au gaz garage, une dépendance,...), la chaudière bois-énergie

(alimentée automatiquement en pellets ou plaquettes de bois stockés dans un petit silo) peut être une bonne remplacement pour le chauffage (programmable comme pour les chaudières à fioul/gaz) et la production d'eau chaude sanitaire en réutilisant les radiateurs et le réseau de chauffage production

LA POMPE À CHALEUR : une solution pour les loge

central existant.

De nombreux ménages sont tentés par la pompe à chaleur air/eau ou air/air mais attention ce type de chauffage n'est pas adapté aux logements anciens mal isolés. Le coût de la chaudière est élevé et la consommation électrique s'envolera lors des périodes de froid si le logement est mal isolé

LA POMPE À CHALEUR HYBRIDE : une solution pour les ments au gaz

Mix entre une chaudière à condensation et une pompe à chaleur air-eau, la pompe à chaleur hybride associe intelligemment les 2 énergies :

lorsque les températures sont plutôt douces, c'est le nodule pompe à chaleur électrique air-eau qui assure hauffage de votre logement en captant l'air extérieur ;

lorsque les températures sont plus fraîches, le module chaudière gaz prend progressivement le relais.

ATTENTION : FIN PROGRAMMÉE DES CHAUDIÈRES FIQU

L'installation de nouvelles chau-dières au fioul est proscrite depuis iuillet 2022 et le chauffage au fioul est voué à disparaître d'ici 2030. Vous ne pouvez donc plus rempla-cer votre chaudière fioul par une nouvelle, même s'il s'agit de votre système de chauffage actuel.



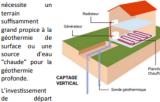
LA GÉOTHERMIE : une solution idéale pour les

La pompe à chaleur géothermique

particulièrement vertueuses car, au lieu d'utiliser l'électricité du réseau électrique pour chauffer votre logement, vous utiliserez l'énergie issue du sous-sol de votre terrain.

Elle est idéale pour le neuf. Pour les logements exista

terrain suffisamment grand propice à la géothermie de géothermie surface ou une source d'eau "chaude" pour la géothermie profonde.



représente un coût conséquent (même s'il est subventionné) mais le coût mensuel de chauffage est moins élevé que pour une pompe à chaleur classique.

LE PHOTOVOLTAÏQUE : la fausse bonne idée pour

Face aux coûts d'électricité générés par la pompe à chaleur ou le chauffage électrique, on peut être tenté de faire installer des panneaux photovoltaïques pour produire sa propre électricité. Or les pics de production des panneaux correspondent à des périodes où on n'a pas besoin de chauffage (juin-août) et l'électricité pro-duite ne pouvant être stockée, elle sera réinjectée dans le réseau. Vous pouvez certes bénéficier du tarif de rachat mais celui-ci a bien baissé (alors que le tarif de l'électricité, lui, a bien augmenté et c'est ce tarif que vous devrez payer en hiver pour faire fonctionne votre chaudière).

consommation) et éviter de consommer l'électricité

LES 3 ETAPES POUR VOUS LANCER

adil 1. Se faire conseiller

Information
Library Prenez RDV avec l'ADIL de l'Oise, un organisme labellisé par l'Etat pour apporter un conseil neutre et gratuit aux particuli

2. Identifier les travaux pertinents

A partir de vos consommations et de votre logement 17h00 le 2° mardi de A partir de vos consiminations et de votre logement, le conseiller vous aidera à identifier les éventuels travaux d'isolation à faire pour baisser vos consommations énergétiques, et les solutions d chauffage adaptées à votre logement.

3. Solliciter les aides financières

vous pouvez bénéficier selon vos revenus

Si vous êtes éligibles aux aides de l'ANAH, l'ADIL vous accompagnera dans l'élaboration de votre dossier de demande de financement.

Départemental de RESSONS-SUR-MATZ de 10h00 à 12h00 le 2" mercredi de chaque mois

Au centre social de

A la CC2V à THOUROTTE de 9h00 à 12h00 le 1er et le 3e mercredi de chaque mois.

France

A la Maison de la Justice

rue Albert de Mun)

à NOYON de 9h00 à

12h00 tous les mardis

pour l'amélioration énergétique de loge ments situés sur ses 16 co

DE DES P

Rose Rose

s'engage à assurer la maintenance de la chaudière.

Trucs & astuces pour faire des économies... sans dépenser

Voilà quelques actions toutes simples pour faire des économies dès aujourd'hui... sans dépenser un sou!

□ je mets des rideaux épais et un boudin au bas de

L'hiver, ie ferme tous les volets et les □ Je programme le chauffage à 19°C la

journée, à 16°C quand on est absent et la 🗆 ...et je porte enfin le pull que m'a tricoté 🛭 🥄

 Je limite la durée de mes douches (et évite de prendre un bain)

 Je fais entretenir chaque année mon système de chauffage ..et i'économise 7% sur ma facture* rien

qu'en baissant le chauffage d'un degré! * Source : ADEME

d'énergie 2023 Le Club Climat du Pays de

Prenez RDV au 03 44 48 61 30

Sources et Vallées a créé un Guide des économies d'éner-gie pour vous aider à faire les bons

Guide des éco

Vous v trouverez les éco-gestes à mettre en place pour réduire votre facture sans faire d'investisse ment, des conseils pour l'isolation de votre logement et le change-ment de chauffage, les aides fi

nancières et les structures qui peuvent vous accompagner dans votre projet. Vous pouvez vous le procurer auprès



de votre mairie ou le télécharger depuis notre site Internet (voir cidessous).

Nous contacter: Pays de Sources & Vallées E-mail: courrier@sourcesetvallees.fr

Facebook : payssourcesetvallees ww.sourcesetvallees.fr

















DIRECTION DE LA SECURITE SANITAIRE ET DE LA SANTE ENVIRONNEMENTALE SOUS-DIRECTION SANTE ENVIRONNEMENTALE



Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

LA BELLE ANNE

Beauvais, le 25 juillet 2023

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE CAMBRONNE LES RIBECOURT
120 Rue de la Mairie

60170 CAMBRONNE LES RIBECOURT

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Type Code Nom Prélevé le : mardi 18 juillet 2023 à 08h39

 Prélèvement
 00147399
 par : L02

 Unité de gestion Installation
 0105
 LA BELLE ANNE
 Type visite : D1

 Installation
 UDI
 000721
 RIBECOURT-DRESLINCOURT

Point de surveillance S 0000000999 CENTRE VILLAGE Commune : CAMBRONNE-LES-RIBECOURT

Localisation exacte ÉCOLE 99 RÉSIDENCE DE LA PIERRE SOTE 60170 CAMBRONNE-LÉS

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité inférieure supérieure	Références de qualité inférieure supérieure		
CONTEXTS ENVIRONMENTAL		inférieure supérieure	a interieure sup	erieure	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	23 °C		2	25,00	
Température de mesure du pH	22,6 °C				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,1 unité pH		6,50	9,00	
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	805 µS/cm		200,00 1	100,00	
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,46 mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,54 mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE

Type de l'analyse : D1DIV Code SISE de l'analyse : 00147544 Référence laboratoire : H_CS23.5272.1

	Résultats	Limites de qui		éférences d férieure	de qualité supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES		imeneure sup	eneure m	rerreure	superieure
Aspect (qualitatif) Coloration Couleur (qualitatif) Odeur (qualitatif) Turbidité néphélométrique NFU	0 Qualit. <5 mg(Pt)/L 0 Qualit. 0 Qualit. <0.30 NFU				15,00
FER ET MANGANESE	10,00 111 0			,	2,00
Fer total Manganèse total	<5 μg/L 1,5 μg/L				200,00 50,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,050 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h Bact. aér. revivifiables à 36°-44h Bactéries coliformes /100ml-MS Entérocoques /100ml-MS	<1 n/mL <1 n/mL 0 n/(100mL 0 n/(100mL		0		0
Escherichia coli /100ml - MF	0 n/(100mL		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00147399)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur, pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le Directeur Général de l'ARS et par délégation,

L'ingénieure d'études sanitaires

Marion MINOUFLET

wor

N° 36

questions...

UNNIEM DES LECTEUMS Idées, réclamations, propositions,

Cet espace est le vôtre! Vos coordonnées (facultatives) Nom, Prénom: Une réponse y sera apportée (sous Adresse: anonymat si vous le souhaitez)

Services municipaux

Police municipale: 03 44 76 70 38 et 06 85 99 31 79 Responsable du Service Technique: 03 44 76 70 36 Urbanisme, Elections, Etat Civil, Information, Loge-

ment: 03 44 76 70 30

Locations de Salles, Associations et Accueil:

03 44 76 81 21

Secrétariat Général / Service du Personnel :

03 44 76 70 35

Service Comptabilité: 03 44 76 70 33

Périscolaire, Cantine, Alsh: 03 44 76 28 73

Numéros utiles à Cambronne

Ecole des Acacias: 03 44 41 52 43 Cabinet Infirmier: 06 58 50 12 95

Kinésithérapie à domicile, M. Bednarek:

06 37 85 45 71

Pharmacie: 03 44 76 95 35

Autres numéros utiles

Communauté des Communes des Deux Vallées :

03 44 96 31 00

Maison du Conseil Départemental de Thourotte :

03 44 10 82 40

Maison de la Solidarité et des Familles (assistantes

sociales de Thourotte): 03 44 10 75 85

SNCF: 3635

Gendarmerie de Ribécourt : 03 44 75 82 17 Préfecture et Sous-Préfectures de l'Oise (numéro

unique): 03 44 06 12 60

Trésorerie de Thourotte: 03 44 76 00 47

En cas d'accident sur une canalisation GRTgaz : 0 800 00 11 12 (si fuite apparente, faites d'abord le

112)

Numéros d'urgence

Urgences: 112 Samu: 15 Pompiers: 18 Police: 17

Accueil d'urgence: 115

Page 16 N° 36

BIENTÔT 16 ANS! PENSEZ AU RECENSEMENT C'EST OBLIGATOIRE LIANCIAS SI CIDENNIE

Nous vous rappelons que les jeunes Français(es)

<u>né(e)s en octobre, novembre et décembre 2007 doivent</u> <u>se faire recenser dans les trois mois après leur 16ème</u> <u>anniversaire.</u>

Les jeunes gens concernés ou leurs parents sont priés de se présenter en Mairie munis du livret de famille et de la carte nationale d'identité de l'enfant.

Le recensement en ligne est possible!

Rendez-vous sur www.service-public.fr (rubrique *Papiers-Citoyenneté→Citoyenneté→Recensement citoyen*)

HORAIRES DE LA MAIRIE

JUILLET-AOUT

Lundi	13h30 - 17h30
Mardi	10h00 - 12h00
	13h30 - 17h30
Mercredi	13h30 - 17h30
Jeudi	10h00 - 12h00
	13h30 - 17h30
Vendredi	13h30 - 17h30
Samedi	09h00 - 11h30

120, rue de la Mairie

Tel: 03 44 76 81 21 Fax: 03 44 75 02 70

www.cambronnelesribecourt.com



<u>POUR JOINDRE</u> <u>VOTRE POLICE MUNICIPALE</u> Veuillez composer le 03 44 76 70 38 ou le 06 85 99 31 79

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos courriers. Ils pourront rester anonymes par simple demande de votre part.

Notre adresse: etat-civil@mairie-cambronnelesribecourt.com

ETAT CIVIL Naissances

Alba FOURBET le 11 avril
Jade PINO le 14 avril
Aiden VANDENBERGHE le 18 avril
Liana DUBRULLE le 23 août
Ayden BERRA le 24 août
Livio DE OLIVEIRA le 2 septembre

Mariages

Faustine JACOB et Cyril DUCAUROY

le 23 septembre

Décès

Isabel NETO TOMÉ le 22 juin
Lucien CHARLET le 13 juillet
Nathalie CARRILLO vve LAVIOLETTE le 16 juillet
Jean-Jacques VERLAY le 16 juillet
Germaine DEFRANCE vve CHEBEAUX le 20 juillet
Stephanie MISIACZYK vve STENCEL le 10 août



	쓰
06 octobre	Assemblée Générale - A.P.E. Les P'tits Acacias
07 octobre	Troc des Plantes - M.J.C.
14 octobre	Concours de pêche - A.P.4.E.A.
14 octobre	Soirée Années 80
15 octobre	Théâtre - M.J.C.
26 octobre	Fête de l'Amitié - Club des aînés
04 novembre	Repas du C.C.A.S.
11 novembre	Commémoration - Les Anciens Combattants
17 novembre	Beaujolais Nouveau - Les Anciens Combattants
18 novembre	LOTO - CSC Handball
26 novembre	Bourse aux Jouets et aux Vêtements
02 décembre	Arbre de Noël - A.P.E. Les P'tits Acacias
02 décembre	Repas dansant - Le Club des Aînés
10 décembre	Concert de Gospel
12 décembre	Spectacle de Noël - C.C.2.V.
17 décembre	Spectacle jeune public - M.J.C.



VOTRE PARTENAIRE LOCAL DANS LA CONSTRUCTION, L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES ROUTES POUR LES TRAVAUX PUBLICS ET LES PARTICULIERS

Terrassement - Voirie et réseaux divers - Enrobés Aménagement d'espaces publics ou privés

000000000000000000000



Boulevard Henri Barbusse - BP 10064 - 60777 Thourotte cedex
T/ 03 44 90 40 40 - email : thourotte@eurovia.com
www.eurovia.fr

DEMONT ELECTRICITE

ETUDES & RÉALISATIONS

Collectivités - Commerces Industrie - Habitat - Tertiaire

13, rue du Maréchal Juin - Zac du Gros Grelot 60150 THOUROTTE Tél. 03 44 96 10 45 - Fax 03 44 96 06 25 E-mail : contact@demontelectricite.fr



Réfection de la sente menant à l'école

Nouvel accueil de la mairie

Sarl TESTE SAV

DEPANNAGES 7J/7
CHAUFFAGE - CLIMATISATION - BALLON
GAZ - FIOUL - ENERGIES NOUVELLES

Email: contact@teste-sav.com **Tél.: 03.44.41.44.50 -** FAX: 03.44.44.34.13 167, rue du Mont Renaud - 60400 Pont L'Evêque

Venez découvrir votre Centre E.Leclerc de Ribécourt



HYPERMARCHE

L'HYPER le - cher de la région











Devenez FAN et suivez toute notre actualité! Page Facebook:

TEL.: 03 44 91 65 50

E.Leclerc Ribécourt











Rédaction

Commission information & Secrétaire de Mairie Conçu & imprimé par la Mairie N° 36, Octobre 2023 Tirage: 880 exemplaires

Vous êtes entrepreneur et vous souhaitez vous faire connaître au niveau local? Vous souhaitez figurer sur Le Cambronnais? N'hésitez pas à nous contacter en mairie (03 44 76 70 30)